GALVA ZINC MAT 97%

Peinture de galvanisation à froid

Réf. article
424001 (ZINC MAT)



400ML

Formule à 97% de particules de zinc pur, pour prévenir durablement la corrosion sur les surfaces en acier nu ou galvanisé. Forme une couche d'apprêt auto-protectrice pour tous types de peintures. Revêtement idéal pour les tuyauteries, canalisations, pipelines, etc. Haute protection des soudures.

LES + PRODUIT :

- ULTRA HAUTE PROTECTION CONTRE LA CORROSION.
- RÉSISTE JUSQU'À 350°C.
- TRÈS BONNE CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE, UTILISABLE POUR LA SOUDURE PAR POINTS.
- ULTRA POLYVALENT : APPLICATIONS VARIÉES ET RÉSISTANCE EXTRÊME.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Destination : intérieur/extérieur
Rendement : 2m² par aérosol
Sec au toucher : 20min
Recouvrable : 30min
Séchage complet : 24h

Surfaces d'application : acier et surfaces en métal galvanisé.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Les supports doivent être sains, nettoyés, dégraissés et secs. Utiliser de l'acétone pour dégraisser les surfaces à peindre. Protéger/masquer les zones environnantes qui ne sont pas à peindre. **Supports en métal** : éliminer la rouille éventuelle au préalable.

CONSEILS D'UTILISATION :

Utiliser dans un lieu sec et aéré, à l'abri des courants d'air, à une température ambiante comprise entre 10°C et 25°C.
Avant utilisation, bien agiter l'aérosol pendant 2 minutes minimum afin de bien mélanger la peinture.
Appliquer en plusieurs couches fines croisées à une distance de 25 cm de la surface à peindre.
Respecter les temps de séchage.

ÉTIQUETAGE :



DANGER

Fiches de Données Sécurité disponibles sur le site quickfds.fr

CONSERVATION :

Conserver à l'abri du gel, de l'humidité et de la chaleur. Stocker le produit à une température comprise entre 5°C et 25°C. Bien refermer le produit après chaque utilisation.
Se conserve pendant 1 an après ouverture, et 2 ans non ouvert, si manipulé et conservé dans de bonnes conditions.
Les peintures nécessitent un traitement spécial pour être éliminées sans danger pour l'environnement. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Eliminer le produit et son emballage dans un centre agréé.

v01..10.2024